

10 ans après le lancement d'Ecomaison, 97% des meubles usagés ont été réemployés ou recyclés en 2022

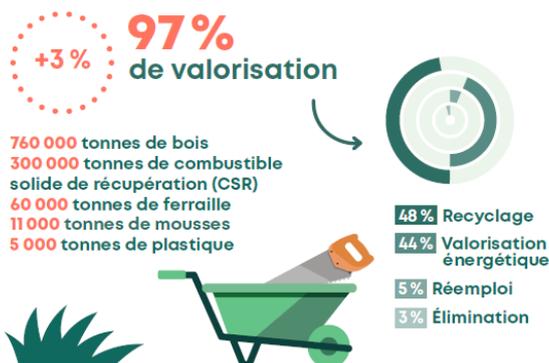
Ecomaison publie ses résultats 2022 : 1,5 million de tonnes de mobiliers et literies usagés ont été collectées en 2022, recyclées à 97% (réemploi, recyclage, valorisation). Ecomaison a achevé la montée en puissance de la filière de recyclage pour l'ameublement avec 98% du territoire couvert par une solution de collecte.

Une filière efficiente qui fait ses preuves

En 2012, Ecomaison (précédemment Eco-mobilier) a créé la filière de recyclage de l'ameublement. Alors que 55% des meubles étaient alors enfouis, dix ans plus tard Ecomaison affiche un taux de valorisation de 97% - par rapport à 94% en 2021 - avec un taux de recyclage en progression : 45% en 2021 à 48 % en 2022.

Le réemploi est un axe majeur de la stratégie d'Ecomaison et représente 5% des débouchés pour les meubles usagés. Résultat rendu possible grâce au travail des 580 acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire partenaires d'Ecomaison.

Des matières recyclées et de l'énergie



Les relations établies depuis 10 ans avec les opérateurs du recyclage ont permis de construire une dynamique collective basée sur la confiance et l'équilibre.

Dominique Mignon Présidente d'Ecomaison

Ecomaison : un éco-organisme multi-filières, spécialiste de la maison

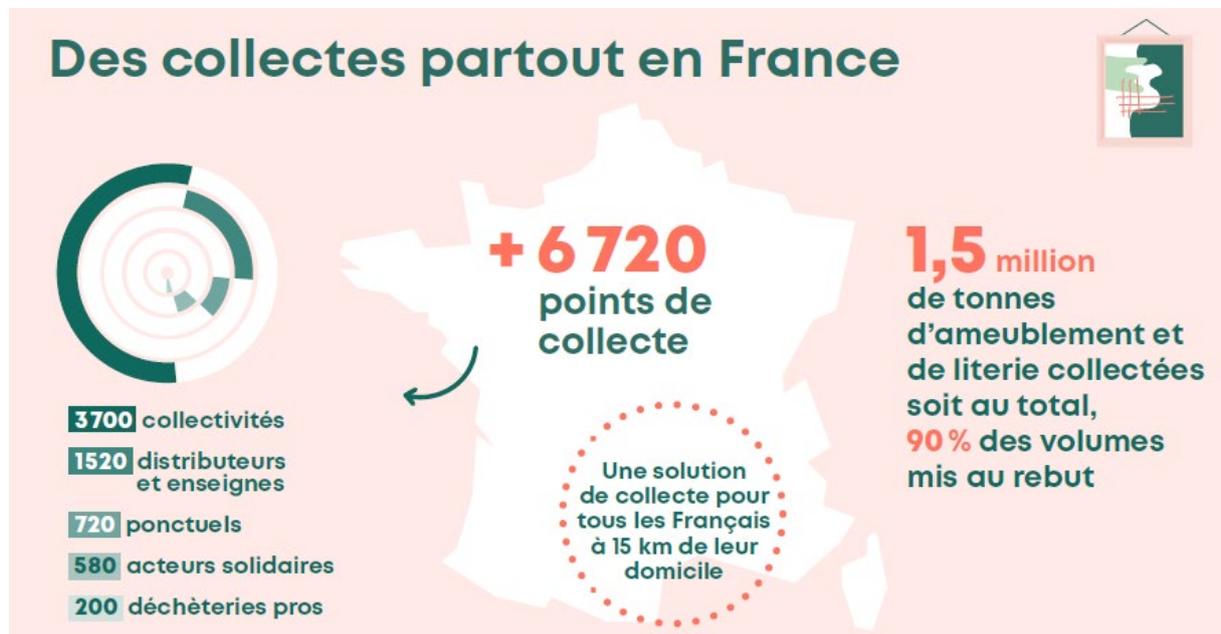
Le 28 juin 2023, à l'occasion de son Assemblée Générale, Ecomaison a présenté ses résultats 2022 liés notamment à l'élargissement de son activité à quatre nouvelles filières : articles de bricolage et de jardin, jouets et jeux de plein air, décoration textile et produits et matériaux de la construction et du bâtiment (PMCB).

Les professionnels de ces secteurs ont rejoint Ecomaison, avec une augmentation conséquente du nombre d'adhérents qui passe de 6 542 contrats d'adhésion en 2021 à 10 170 en 2022.



Un point collecte à moins de 15 km

Aujourd'hui, 90% des volumes de mobilier et de literie mis au rebut sont pris en charge par Ecomaison. Afin de faciliter le geste de tri pour les habitants et les artisans et pour collecter encore plus d'objets et matériaux usagés, Ecomaison développe de nouvelles solutions de proximité : le nombre de points de collecte est passé de 5 600 en 2021 à 6 720 en 2022. Chaque Français a désormais un point de collecte à moins de 15 km de son domicile.



1^{er} fournisseur de bois en France & catalyseur d'investissement pour les mousses

Depuis 10 ans, Ecomaison organise les différentes filières de recyclage avec 2 axes majeurs :

- La massification. C'est notamment le cas pour la filière du bois : les 760 000 tonnes de bois issus de meubles usagés en 2022 permettent à Ecomaison d'être le 1^{er} fournisseur de bois recyclé en France. Face à la tension sur les ressources, Ecomaison répond en priorité aux besoins des industriels français en les approvisionnant en bois de recyclage comme matière première secondaire.
- L'investissement. Ecomaison s'inscrit pleinement dans une volonté de circularité autour de filières de recyclage performantes, capables de produire des matières secondaires de qualité, utilisables dans un tissu industriel de proximité. Il s'agit pour Ecomaison de créer de la valeur pour les matières recyclées en étant un catalyseur d'investissement en aval et en modulant l'éco participation selon la recyclabilité des produits en amont.

A propos

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'État pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, articles de bricolage et de jardin, jouets, produits et matériaux de construction du bâtiment.

Historiquement créé en 2011 – alors sous le nom d'Eco-mobilier - par 24 distributeurs et fabricants français de mobilier, Ecomaison est désormais composé de 68 actionnaires issus des secteurs de l'ameublement, de la literie, du bricolage, du jardin, du jouet et du bâtiment. A sa création, 55% des meubles étaient enfouis. En 2022, 97% des meubles ont bénéficié d'une solution de réemploi ou de recyclage. Les progrès accomplis font du secteur de l'ameublement une filière efficiente, référente pour la mise en œuvre de nouvelles filières de recyclage.

Ecomaison est l'éco-organisme de la maison : ecomaison.com

Contact presse

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com